



Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

Contact/coordination: Alain David

Tél.: 06 44 79 72 47

Site FFAP : <http://www.apipro-ffap.net/>

L'Antenne, bulletin électronique de liaison

29 novembre 2014

Bonjour

Vous trouverez ci-joint en pj et ordre chronologique les comptes rendus de l'assemblée générale qui s'est tenue les 12 et 13 novembre à Fondamente .

Cette AG a été bien suivie : 50 adhérents FFAP présents , plus 17 pouvoirs ; et 64 participants (avec les invités et non adhérents). Bonne couverture médiatique nationale et surtout régionale évidemment ; l' " Appel aux dons d'essaims" a plu aux media qui relaient encore actuellement .

Mercredi 12

- matinée : rapports et votes , voir 1ère , 2ième et 3ième pj .

- ap : intervention de Mr Fauconnier , président du CSA , suivie de la présentation du marché du miel par B.Saubot (Ets Michaud) voir 4ième pj

Judi 13

- matinée : "Marchandisation du vivant " voir 5ième pj (C.Viala)

- ap : Opération solidarité avec les apiculteurs pyrénéens

Quelques membres du Collectif Ariègeois ont assisté à l'AG et ont exprimé leur grande satisfaction: du futur apport d'essaims , mais aussi de la nouvelle dynamique positive ainsi créée .

A n'en pas douter , une belle fête aura lieu à l'issue des transhumances de printemps !

En attendant , la collecte continue côté FFAP et Conf ; une réunion tél. du groupe d'organisation se tiendra vers la mi-décembre .

Et pour mieux comprendre les mortalités en Ariège , voir le power point (6ième pj) de N.Russier .

La France veut aller "plus loin" dans l'interdiction de certains pesticides

27/11/2014 14h57 - ENVIRONNEMENT-AGRICULTURE-SANTÉ-GOUVERNEMENT-PRÉSIDENT - Monde (FRS) - AFP

PARIS, 27 novembre 2014 (AFP) - François Hollande a annoncé jeudi vouloir aller "plus loin" dans l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, que les apiculteurs accusent d'être à l'origine de la disparition de colonies d'abeilles.

"Un moratoire européen concernant trois néonicotinoïdes a été décidé à notre initiative. Nous irons plus loin et la France portera elle-même ce dossier au plan communautaire", a annoncé le président, au cours de la 3e Conférence environnementale.

"Une grande attention doit être portée à la situation sanitaire des pollinisateurs, des pesticides, et des perturbateurs endocriniens", a ajouté le président.

En 2013, la Commission européenne a prononcé un moratoire pour l'interdiction de trois substances néonicotinoïdes pour deux ans. Mais toutes les molécules néonicotinoïdes n'entrent pas dans le champs du moratoire et seules certaines cultures sont concernées par cette interdiction.

La question du lien entre environnement et santé est "délicate", a souligné M. Hollande, rappelant que le gouvernement a récemment présenté en conseil des ministres un Plan national santé environnement pour "nous protéger, nous préserver et prévenir les risques".

"Nous allons franchir une nouvelle étape dans la biodiversité", a également indiqué le président, avec la création d'une Agence française pour la biodiversité, déjà prévue en 2015.

Le projet de loi sur la biodiversité, qui comprend la création de cette agence, va être présenté au Parlement au mois de mai.

pan/ces/fka/bg

